

## Services Publics

### La gendarmerie recrute : réunions d'information

La gendarmerie de Nailloux organise actuellement des réunions d'information pour le recrutement de trois profils de carrière : des officiers, des gendarmes et des gendarmes volontaires. Pour en savoir plus, des réunions d'information, animées par un référent, le Maréchal Des Logis (MDL) Chef, Linda BENCHABANE sont organisées :

\* au SIECHA de Montgeard de 15 h à 17 h :

Mercredi 21 mai

Mercredi 23 juillet

Mercredi 24 septembre

Mercredi 26 novembre

\* à la mairie de Nailloux de 16 h à 18 h :

Mercredi 25 juin

Mercredi 27 août

Mercredi 22 octobre

Mercredi 17 décembre

Des brochures sont à votre disposition à la mairie et pour tous renseignements, vous pouvez contacter le référent MDL/CHEF BENCHABANE Linda au 05 34 66 70 10.

### SIECHA : mensualisation des factures d'eau

La municipalité a été interpellée par des administrés concernant la possibilité de mensualiser les factures d'eau sur la commune.

Nous avons transmis ces requêtes à l'organisme compétent : le Syndicat Intercommunal des Eaux des Coteaux Hers-Ariège (SIECHA).

Après avoir étudié la question, le SIECHA nous informe que la mise en place d'un échelonnement mensuel est à ce jour impossible à mettre en œuvre au vu des contraintes techniques et administratives.

Conscient des demandes de ses abonnés, le syndicat restera cependant attentif à toute évolution qui permettra, à l'avenir, de mettre en place cette mensualisation.

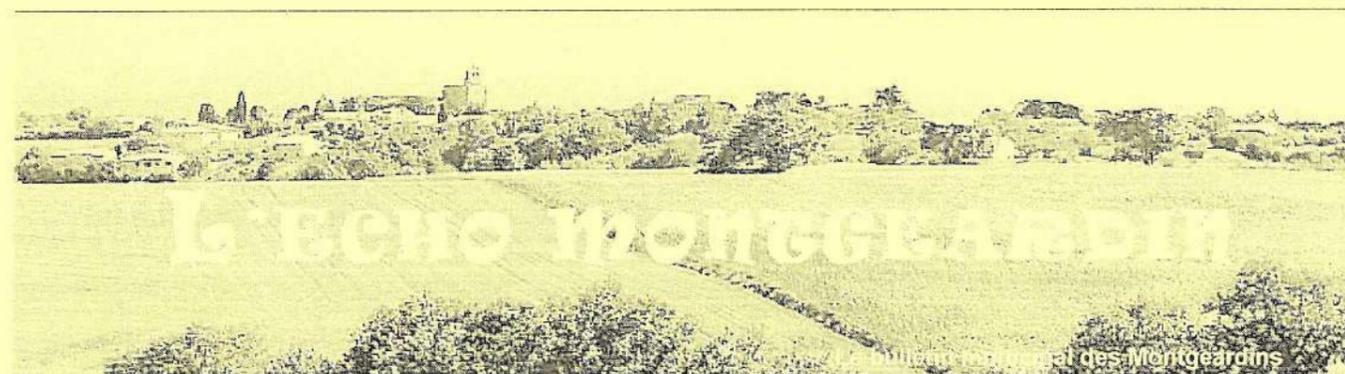
### Informations diverses

#### Label de la Fondation du Patrimoine à destination des propriétaires privés

Si vous êtes propriétaire privé d'un bien immobilier présentant un intérêt patrimonial (ferme, maison de caractère, pigeonnier, lavoir, moulin, ...) et que vous souhaitez le restaurer, vous pouvez bénéficier d'une aide fiscale de l'Etat grâce au label de la Fondation du Patrimoine.

Les immeubles concernés doivent avoir au moins une façade principale visible de la voie publique. Il peut également s'agir d'immeubles non habitables constituant le petit patrimoine de proximité (pigeonnier, lavoir, moulin, ...).

Le dossier de demande d'attribution du label est disponible sur le site Internet ([www.fondation-patrimoine.org/fr/midi-pyrenees-16](http://www.fondation-patrimoine.org/fr/midi-pyrenees-16)) ou auprès de la délégation régionale Midi-Pyrénées de la Fondation du Patrimoine (11 boulevard des Récollets - 31078 TOULOUSE Cedex / Téléphone : 09 62 56 65 61 / Portable : 06 65 74 87 99).



N° 13  
AVRIL 2014

### SOMMAIRE

Le mot du Maire 1

Projets de la commune 2  
Plan Local d'Urbanisme  
Aménagement d'une cantine  
Fondation du patrimoine : lancement d'une campagne de souscription

Restauration de la toile du tableau « La Flagellation du Christ » 3  
Communauté de Communes  
Renouvellement du Conseil Communautaire  
Sentiers de randonnées  
Travaux au bord du Lac de la Thésauque

Services Publics 4  
La gendarmerie recrute : réunions d'information  
SIECHA : mensualisation des factures d'eau  
Informations diverses  
Label de la Fondation du Patrimoine

## Le mot du Maire

Par Marie-Claire Garofalo

Mesdames et Messieurs, Chers Amis,

Vous êtes venus nombreux, voter, le 23 mars et au regard du résultat sorti des urnes, c'est avec beaucoup d'émotion que je voudrais vous remercier pour la confiance que vous avez accordée à notre liste lors de ces dernières élections municipales.

Ce très beau résultat nous permet aussi de mesurer l'ampleur de la tâche à accomplir et l'importance de notre devoir vis à vis de vous tous.

Je tiens à vous dire, au nom de toute l'équipe, que nous ferons tout notre possible pour être à la hauteur de cette responsabilité.

Je voudrais aussi remercier les anciens élus, pour leur loyauté et leur investissement tout au long des six années qui viennent de s'écouler.

Enfin je voudrais remercier mes colistiers, les nouveaux élus, qui ont accepté les propositions que je leur ai faites avec beaucoup de spontanéité et un enthousiasme réconfortant. Je sais que leur implication sera à la hauteur de la tâche qui va être la nôtre et ils se sont déjà tous mis au travail.

Je souhaite poursuivre le travail accompli durant le mandat qui vient de s'écouler et durant lequel je me suis efforcée de mettre en conformité mes actes avec mes convictions.

Sur la base de notre programme, avec toute l'équipe, nous mettrons nos compétences au service du village et de ses habitants dans la convivialité et le lien social.

J'y apporterai sûrement mon style, ma manière de faire, ma personnalité mais nous serons tous guidés par le sens du service public, le respect de chacun d'entre vous et de l'intérêt général.

Je vous donne rendez-vous le 8 mai pour la cérémonie au monument aux morts et à l'apéritif qui suivra, vous pourrez ainsi faire mieux connaissance avec les nouveaux conseillers municipaux.

Très Cordialement

### Mairie de Montgeard



Rue de la Bastide  
31560 MONTGEARD  
Tél / fax 05.61.81.34.74

### HORAIRES

LUNDI, MERCREDI, JEUDI

DE 10H À 12H

MARDI, VENDREDI

DE 15H30 À 18H30

Le Maire et le Conseil Municipal vous invitent à la cérémonie commémorative de la victoire du 8 mai 1945 :

Jeudi 8 mai 2014 à 11 h 45

Rassemblement devant la Mairie

### Dates à retenir :

13 juillet 2014

22, 23 et 24 août 2014

Auberge Espagnole

Fête locale

## Projets de la commune

### Plan Local d'Urbanisme (PLU)

Comme précédemment évoqué lors du numéro 11 de l'Echo Montgeardin, le dossier d'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme (PLU) a été lancé en septembre 2013. En effet, suite à l'approbation du SCOT Lauragais (Schéma de Cohérence Territoriale), la commune de Montgeard se trouve dans l'obligation de mettre en compatibilité son Plan d'Occupation des Sols (POS) et ce, dans les meilleurs délais.

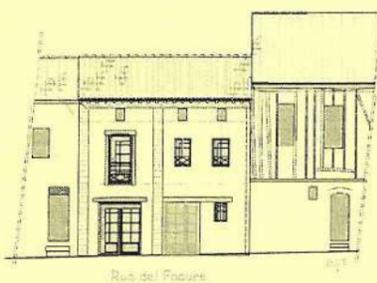
Le Conseil Municipal a donc délibéré le 11 septembre 2013 afin de prescrire l'élaboration d'un PLU. Suite à un avis public d'appel à la concurrence, le bureau d'études PAYSAGES a été retenu en janvier 2014. Celui-ci a d'ores et déjà commencé à travailler sur ce dossier depuis février dernier. Une première réunion est prévue le mercredi 23 avril 2014 avec les agriculteurs.

Durant toute l'élaboration du projet, une concertation sera mise en œuvre et notamment par la mise à disposition d'un cahier de recueil des observations à la mairie ainsi que prochainement, l'installation de panneaux d'informations.

### Aménagement d'une cantine scolaire

Comme vous avez pu le remarquer, les travaux de réhabilitation d'une ancienne remise située rue del Faouré en cantine scolaire ont débuté le 24 mars 2014. Ce projet est suivi par un groupement de maîtrise d'œuvre représenté par Monsieur Jean-Paul LAVAIL, architecte à Castelnaudary et l'entreprise retenue pour réaliser les travaux de démolition et de gros œuvre est la société SBR de Revel. Celle-ci a dû mettre en place un périmètre de sécurité autour du site bloquant ainsi l'accès aux véhicules et provoquant quelques désagréments au niveau de la circulation et du stationnement au cœur du village.

Cette nouvelle cantine scolaire ouvrira, en principe, ses portes en fin d'année 2014.



### Fondation du Patrimoine : lancement d'une campagne de souscription

Dans le cadre du projet d'aménagement d'une nouvelle cantine scolaire, la commune a signé, le 26 mars 2014, une convention de souscription avec la Fondation du Patrimoine Midi Pyrénées. Il s'agit d'un organisme national privé, créé par la loi du 2 juillet 1996, reconnu d'utilité publique en 1997, et qui vise à promouvoir la connaissance, la conservation et la mise en valeur du patrimoine bâti de proximité.

Au travers de cette convention, la Fondation du Patrimoine a mis en place une souscription dont l'objectif est de recueillir des fonds qui contribueront à la restauration de la façade en briques foraines de la remise actuellement en travaux (côté rue du Grand Fossé).

La campagne de souscription vise alors à encourager le mécénat populaire et le mécénat d'entreprise en faveur de la sauvegarde du patrimoine de proximité. Tout individu peut donc faire un don qui sera affecté à notre projet.

Vous trouverez joint au présent Echo Montgeardin, un bon de souscription. Si vous souhaitez faire un don pour nous aider à financer ce projet, il vous suffit de le compléter et de l'envoyer directement à la Fondation du Patrimoine (ou de le déposer à la mairie) accompagné de votre règlement libellé à l'ordre de « Fondation du Patrimoine - ancienne remise de Montgeard ». En contrepartie, vous pourrez déduire une partie de votre don de votre impôt sur le revenu, ou si vous êtes une entreprise, de l'impôt sur les sociétés.

Si la commune de Montgeard arrive à susciter une mobilisation populaire exemplaire autour de ce projet, la Fondation du Patrimoine apportera une aide financière complémentaires par le biais de ses fonds propres.

Par cette souscription, vous pouvez soutenir cette opération de sauvegarde et de mise en valeur du patrimoine de notre village.

### Restauration de la toile du tableau « La Flagellation du Christ »



Conseil Général de la Haute-Garonne/ Archives départementales/Atelier Photo/ Bruno Venzac

Suite à l'inscription à l'inventaire des Monuments Historiques en 2011 du tableau intitulé « La Flagellation du Christ », il a été décidé de procéder à des travaux de restauration qui seront réalisés en deux temps : restauration de la toile en 2014 et du cadre en 2015.

Ce projet est mené en étroite collaboration avec Madame Nicole ANDRIEU, Conservateur des antiquités et objets d'art de la Haute-Garonne ainsi qu'avec la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC).

Une convention de souscription sera prochainement signée avec la Fondation du Patrimoine afin de lancer une nouvelle campagne de souscription.

### Communauté de Communes

#### Renouvellement du Conseil Communautaire

Suite au renouvellement des conseils municipaux du mois de mars dernier, la communauté de communes COLAURSUD se réunira le 22 avril 2014 afin de désigner le nouveau Président ainsi que les vice-présidents.

Après cette date, les Assemblées Générales reprendront et au travers du bulletin municipal, vous serez régulièrement informés des décisions prises au niveau intercommunal.

#### Sentiers de randonnées

La communauté de communes COLAURSUD, au titre de sa compétence « développement touristique local », souhaite développer sur notre territoire le tourisme vert, les loisirs de proximité et de pleine nature.

C'est dans ce cadre qu'elle a identifié, en partenariat avec les communes de Montgeard, Nailloux et Seyre ainsi qu'avec le collège Condorcet, le Comité Départemental de la Randonnée Pédestre de la Haute-Garonne (CDRP31) et la Fédération Française de la Randonnée Pédestre (FFRP) : 5 circuits de randonnées accompagnés d'une signalétique d'interprétation, 2 parcours de courses d'orientation, 3 aires de convivialité et 1 parcours ludo-santé.

La mise en place de ces équipements vise à satisfaire les populations locales, les excursionnistes et les touristes, qu'ils soient adultes ou enfants, à faciliter l'accès aux espaces naturels et le maillage du territoire, à valoriser et à sensibiliser les différents publics à la qualité paysagère et patrimoniale du Lauragais par une signalétique d'interprétation.

3 circuits de randonnées traverseront la commune de Montgeard (dont une boucle de 10 kms entièrement sur notre commune) et une aire de convivialité sera installée au cœur du village, près de l'église (table de pique-nique et poubelle).

Ces équipements devraient voir le jour dans le courant de l'année 2014 sous réserve de la validation de ce projet par l'attribution de subventions européennes.

#### Travaux au bord du Lac de la Thésauque

La communauté de communes COLAURSUD entreprend des travaux sur le site du Lac de la Thésauque dont elle est propriétaire : création d'un rond point ainsi que d'un cheminement piétonnier en contrebas du barrage en direction du restaurant, et aménagement d'un parking au niveau du mini golf.

Ces travaux se dérouleront du 22 avril au 23 mai 2014 (hors aléas météo), du lundi au vendredi de 8 h à 12 h et de 13 h à 17 h. Ils risquent d'engendrer des désagréments en terme d'accès et de stationnement dans cette zone.

D'autre part, des travaux liés à la création d'un fossé drainant en pied de barrage et la réfection de la partie basse de ce dernier se dérouleront au cours du mois de mai 2014. Ils nécessiteront d'utiliser une partie du parking principal situé en pied de barrage. Pour conduire ces travaux, COLAURSUD est en train d'abaisser le niveau du plan d'eau.